



Le Bulletin de Mirabeau

N°18
 Décembre 2016

Le mot du Maire

Chers tous,

Le 1er janvier prochain, la Communauté « Provence Alpes Agglomération » forte de 47 000 habitants verra le jour. Le 10 janvier 2017, les 80 délégués des 46 communes qui la constituent vont élire le ou la présidente de cette entité ainsi que ses 15 vice-présidents. L'ensemble des 5 communautés de communes dissoutes sera représenté. Denis Baille, maire de Thoard et président de la CCDB et Emmanuelle Martin, maire de Mallemoisson et première vice-présidente, représenteront notre vallée au sein de ce bureau.

Une nouvelle ère commence pour les collectivités locales. Le nombre de compétences déléguées à l'agglomération va s'accroître. Celle-ci reprend dès le 1er janvier les compétences des ordures ménagères, du tourisme, la gestion des déchets. Elle devrait reprendre aussi la petite enfance. Puis suivront très prochainement les compétences très importantes pour nos territoires qui sont l'urbanisme, la voirie, l'eau potable et l'assainissement.

Certains s'interrogent sur l'avenir de nos communes devant cette nouvelle organisation de notre territoire induite par la loi NOTRe. En réalité, depuis le désengagement progressif de l'Etat dans les affaires communales, la responsabilité des maires était devenue énorme avec un manque patent de services techniques en particulier pour les petites communes. Ce nouvel échelon d'agglomération palliera à ces besoins sans devoir influencer sur l'existence de nos communes qui vont retrouver le rôle qu'elles jouaient avant le désengagement de l'Etat.

La mutualisation des moyens est une nécessité pour redynamiser notre territoire. Seulement, plus la structure est grande, plus elle a tendance à perdre en proximité. C'est la tâche la plus ardue à laquelle va être confrontée la nouvelle Communauté d'agglomération : elle va devoir faire preuve de beaucoup de communication afin de rester au plus proche des habitants et de fédérer la population autour de projets sur notre territoire.

Mais avant de céder la compétence de l'assainissement à l'agglomération en 2020, le Conseil Municipal a décidé de lancer la création d'une nouvelle station d'épuration. Le terrain sur lequel elle sera construite a été acheté, le bureau d'étude a été choisi. Le temps est venu de monter les différents dossiers de subventions. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2018. C'est une opération indispensable pour laquelle nous mettrons toute notre énergie afin qu'elle se réalise dans les délais.

Bonnes fêtes à tous et bonne année.

Serge Carel

Rentrée des classes : les effectifs de l'école se maintiennent

La rentrée des classes s'est bien déroulée pour notre Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Mirabeau – Barras.

Avec 39 enfants inscrits à Mirabeau pour cette nouvelle année scolaire et 15 à Barras, l'effectif global est en hausse par rapport à 2015-16 et se répartit ainsi :

Ecole	Classe	Nombre d'élèves
Mirabeau (2 classes)	Petite section	6
	Moyenne section	9
	Grande section	5
	CP	4
	CE1	5
	CE2	10
Barras (1 classe)	CM1	9
	CM2	6
	Total RPI	54



Cette année, la répartition des niveaux a été modifiée pour permettre une meilleure répartition des effectifs entre les trois classes. Ainsi, les élèves de CE2 sont à

présent accueillis à l'école de Mirabeau dans la classe de Pierre Boulbès avec les CP et les CE1, Dominique Giudicelli ayant en charge la classe de maternelle avec Joëlle Venzal comme Atsem. Cette équipe est complétée par Michèle Dol (surveillance cantine) et Marianne Kucharski (entretien).

Ce changement a nécessité quelques adaptations dans le fonctionnement et les moyens humains, notamment à la cantine, qui doit faire face à une augmentation du nombre d'enfants (entre 30 et 33 enfants à chaque repas).

Pour la troisième année, la Mairie de Mirabeau assure l'organisation des temps d'activité péri-éducatifs (TAP). A Mirabeau, ces TAP d'une durée d'une heure ont lieu les lundis et vendredis après-midis. Mis en place à la suite de la réforme des rythmes scolaires, non obligatoires et gratuits, ils ont pour but l'épanouissement et le développement des enfants, en leur permettant d'accéder à des activités (artistiques, culturelles, manuelles, sportives,...).

Pour 2016-17, la Mairie continue de s'appuyer sur les moyens et les compétences de l'Office Intercommunal des Sports des Duyes et Bléone pour le choix des activités et le recrutement des intervenants, en espérant que ce fonctionnement efficace et adapté à notre commune puisse être pérennisé malgré la disparition de la CCDB.

Compostage individuel et collectif : une réunion pour s'informer

Le 18 novembre dernier, une réunion d'information sur la gestion des déchets et le compostage a eu lieu à la Mairie de Mirabeau.

Organisée par la Commune dans la continuité du Jour de la Nuit (voir par ailleurs), elle a permis à Béatrice Huber, la directrice du Syndicat mixte Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères (SYDEVOM) de présenter aux 15 habitants de Mirabeau présents le circuit de gestion des déchets dans les Alpes de Haute-Provence et la Communauté de Communes Duyes et Bléone (CCDB) ainsi que le compostage individuel et collectif.

Pourquoi réduire et trier les déchets ?

Outre l'avantage environnemental (économies d'énergie, économie de matières premières,...), la réduction et le tri de nos déchets revêtent un avantage financier non négligeable (plus de tri → moins de déchets à enfouir = meilleure maîtrise des coûts). En effet, collecter une tonne d'ordures ménagères (non triées) coûte quasiment deux fois plus cher que de collecter des recyclables (224 €/tonne contre 120 €/tonne).

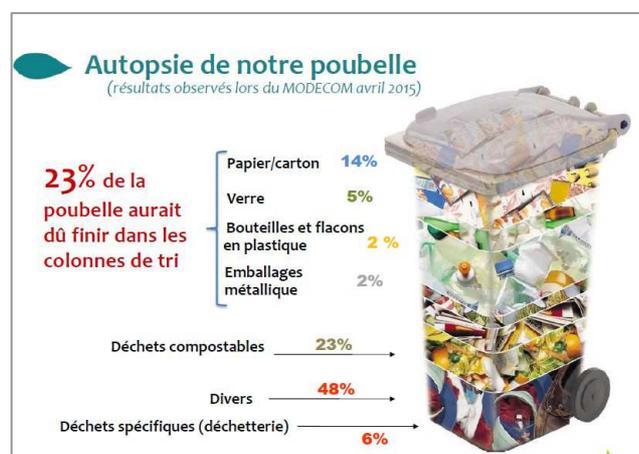


Le tri dans la Communauté de Communes des Duyes et Bléone (CCDB)

Même si depuis 10 ans, la production d'ordures ménagères par habitant de la CCDB a diminué passant de 276 kg/habitant en 2006 à 245 kg/habitant en 2015 (moyenne départementale : 332 kg/habitant), la part des déchets triés n'a quasiment pas augmenté (13,9 % en 2006 contre 14,4 % en 2015 pour une moyenne départementale de 14,2 %). Notre territoire a donc une grande marge de progrès en matière de tri et de réduction des déchets.

Une étude de nos poubelles réalisée par le SYDEVOM en 2015 a ainsi montré qu'elles contenaient encore beaucoup de déchets qui auraient pu être déposés dans les colonnes de tri : 23 % du poids des poubelles.

Si l'on ajoute à cela les déchets compostables, c'est près de la moitié du poids de nos poubelles qui est encore composée de déchets qui pourraient être triés et valorisés.



Améliorer le tri sélectif et le compostage pourrait permettre de réduire de moitié le poids de nos poubelles d'ordures ménagères.

L'intérêt du compostage

Qu'il soit individuel ou collectif, le compostage revêt donc un véritable intérêt : diminuer le poids des poubelles, désengorger les centres de stockage, nourrir le sol plutôt que la poubelle,...

A ce titre, Béatrice Huber a présenté des exemples d'actions récentes conduites par le SYDEVOM en lien avec des collectivités en vue de développer le compostage : plusieurs projets de collèges du département, plateforme de compostage collectif dans le village de Lurs,...



Développer le compostage à Mirabeau

La Commune, en partenariat avec le SYDEVOM, souhaite à présent appuyer et accompagner toutes les démarches visant à développer le compostage dans le village et les hameaux de Mirabeau : compostage individuel, compostage collectif, compostage à l'école,...

Un questionnaire d'enquête sera prochainement diffusé auprès de la population pour mieux connaître les pratiques des habitants et leurs attentes en matière de compostage. Merci d'avance pour votre participation à cette démarche.

Avancement du Plan Local d'Urbanisme

Après une période d'indisponibilité de l'urbaniste du cabinet Urb'Alp en charge du dossier, qui a ralenti pendant quelques mois l'avancement du PLU, la Municipalité a repris, depuis novembre, son travail d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Mirabeau.

Le projet communal a été affiné et un travail a été effectué sur les secteurs à enjeux afin de fixer des premières orientations d'aménagement.

Le diagnostic et le projet communal seront présentés en réunion de travail aux Personnes Publiques Associées qui réunira les services de l'Etat, les collectivités, les Chambres consulaires,.... (phase obligatoire dans l'élaboration d'un PLU).

S'en suivra 1er trimestre 2017 une réunion publique où seront invités l'ensemble des habitants afin d'effectuer leur retour sur les premiers enjeux et orientations identifiés par la municipalité.

Des affiches, le site Internet de la Mairie ainsi que des distributions dans les boîtes aux lettres vous informeront de la date et de l'horaire de cette réunion publique. En attendant, un registre est toujours à votre disposition à la Mairie pour noter l'ensemble de vos remarques relatives au PLU.

Aménagement de l'entrée de village

Depuis novembre, la Commune dispose d'un bail sur la parcelle ZB 56 située aux Barbarins, à l'entrée du village et sur laquelle sont placés des containers d'ordures ménagères et trois colonnes de tri sélectif.

Cette parcelle était jusqu'à présent occupée par le biais d'un accord verbal avec les propriétaires.

La signature de ce bail va permettre à la Commune d'envisager l'aménagement de cette parcelle.

Les travaux seront effectués en 2017 : réalisation d'une dalle et installation d'un cache-containers, mise en place de gravier et de végétaux d'ornement,...

Ils devraient permettre de rendre l'entrée de village plus esthétique, en évitant notamment les agissements récurrents des chiens errants, et plus fonctionnelle pour le dépôt des ordures ménagères et le tri. Des places de parking devraient également être aménagées.

La Municipalité, au nom de tous les habitants, remercie les propriétaires de la parcelle qui, en acceptant de la mettre à disposition de la Commune, contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie.

Enquête publique : Restauration et entretien des boisements rivulaires du bassin versant de la Bléone

Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB), a sollicité l'ouverture d'une enquête publique au sujet des travaux prévus dans son programme pluriannuel de restauration et d'entretien des boisements rivulaires et des lits du bassin versant de la Bléone.

Cette enquête porte sur les 23 communes adhérentes au SMAB puisque c'est, potentiellement, l'ensemble des cours d'eau des vallées de la Bléone, du Bès et des Duyes qui sont concernés.

Les travaux seront conduits en 5 campagnes entre 2017 et 2021.

L'enquête publique se tiendra du **19 décembre 2016 au 23 janvier 2017**.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences aux dates, heures et lieux suivants :

- Lundi 19 décembre 2016 à Digne les bains (siège) de 9h à 12h,
- Vendredi 30 décembre 2016 à Mallemoisson de 9h à 12h,
- Mardi 3 janvier 2017 à Barles de 9h à 12h,
- Mercredi 11 janvier 2017 à Thoard de 9h à 12h,
- Lundi 16 janvier 2017 à la Javie de 9h à 12h,
- Lundi 23 janvier 2017 à Malijai de 9h à 12h.

Vous avez toutefois la possibilité, pendant toute la durée de l'enquête, de consulter le dossier dans votre Mairie et de déposer vos remarques, observations, questions sur le registre prévu à cet effet.

Le dossier complet est également consultable sur le site internet du SMAB : www.smableone.fr (rubrique actualités)

SMAB

Inscription sur les listes électorales

Vous avez changé de domicile ? Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2017 ? Vous avez, au plus tard, **jusqu'au 31 décembre 2016** pour vous inscrire sur les listes électorales. Ne tardez pas !

Rendez-vous dans votre mairie avant le samedi 31 décembre 2016 aux horaires d'ouverture et munissez-vous :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport)

- d'un document de moins de trois mois prouvant que vous êtes bien domicilié dans la commune ou y résidez depuis au moins six mois (par exemple, des factures de téléphone fixe ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...).

Economisons l'eau grâce au Contrat de Rivière « Bléone et affluents » !

Octobre 2015 a marqué le lancement du Contrat de Rivière Bléone et affluents. 35 signataires, dont la Commune de Mirabeau, se sont réunis autour d'une centaine d'actions pour bien gérer et préserver l'eau de la Bléone. C'est le SMAB (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone) qui anime et coordonne la démarche de Contrat de Rivière.

Parmi ces actions, l'association GESPER, située à Digne-les-Bains, lance la campagne de sensibilisation grand public « Economisons l'Eau ! ».

La commune de Mirabeau est partenaire de l'action et sera relais des outils proposés. Vous pourrez bénéficier gratuitement de petit matériel à installer dans votre foyer pour réaliser des économies d'eau (douchette économe, réducteurs de débit, sac éco-chasse d'eau), et pourrez faire le plein d'astuces grâce aux fiches-conseils disponibles en mairie. Vous recevrez également une pochette range-factures et une facture-type économe en eau pleine d'astuces pour faire des économies... dans votre portefeuille !

Pour retirer vos kits et les fiches-conseils, rendez-vous dès maintenant en mairie

Pour plus d'informations et télécharger les fiches : site web de GESPER : www.gesper.eu.

GESPER - contact@gesper.eu

Jour de la Nuit du 15 octobre 2016 Pleins phares sur les loutres et castors et coup de frein sur les déchets alimentaires



En après-midi une conférence sur la Loutre (qui fait sa réapparition dans la Bléone alors qu'elle en a disparu près de 40 ans) a été tenue par Pierre Rigaux

pour le compte de l'antenne départementale de la LPO. La quarantaine de participants est repartie avec de précieuses et passionnantes informations sur Dame Loutre.

Ensuite des ateliers créatifs et ludiques sur les castors ont occupé les plus jeunes et même les plus grands, qui sont repartis avec des figurines récup' et ont pu

apprendre sur la condition des castors et loutres en jouant à des questions réponses.

Ils ont également pu réaliser diverses recettes dans l'atelier « anti gaspi alimentaire » organisé par le SYDEVOM (et leurs fins cordons bleus Amandine et Mathieu) en partenariat avec Cécile de l'Estanquet. Ainsi les épluchures sont devenues des chips, le pain dur une base pour cake salé et pain perdu, les fruits trop murs d'excellents smoothies, les fanes de radis de petites galettes.....

A la tombée de la nuit, à la lueur des bougies, l'expo de castors et loutres se découvrait aux yeux d'une centaine de visiteurs... Peintures, dessins, fer, bois, tissus, objets détournés, cailloux, sucre, carton, terre, pâte à modeler, croquis...

Et la salle cinéma improvisée diffusait « la vie de Georgette Clowney » que vous pouvez retrouver sur : <http://www.sydevom04.fr/mediatheque/recyclage/>



Dans l'après midi des bénévoles ont fait mijoter une soupe réalisée avec les dons de légumes des habitants (et un petit coup de pouce du magasin « Mangeons Frais » , partenaire de la démarche, qui sait ne pas gâcher les invendus et/ou invendables). Ainsi une cinquantaine de gourmands prolongeaient la soirée en partageant cette bonne soupe collective et les gâteaux préparés par certains d'entre eux.

Une belle journée et soirée toutes simples mais riches de rencontres et de partage.

Une opération joliment conduite par le Comité des Fêtes !

Claudine CHABOT

Vœux du Maire et du Conseil Municipal de Mirabeau

Mardi 17 janvier 2017 à 18h30
Salle multi-activités de l'école



www.mirabeau-04.fr

Retrouvez l'actualité de Mirabeau sur le site internet de la Commune.

Mairie

04510 MIRABEAU

☎ 04 92 34 61 84

✉ info-mirabeau04@orange.fr

www.mirabeau-04.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h30

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h45

Le maire vous reçoit en mairie le mardi matin
Tous les autres jours, sur rendez-vous.